

REUNION DU SECTEUR SOCIETE 05/24

Compte-rendu n° 05/24 du 21.10.2024

Participants : J-L. Chéron, F. Marty, M. Bournazeaud, A. Tournier, C. Malavergne, A. Petit, F. Larzinière, S. Delerive, E. Pichon, M. Faure, K. Cario, J-M. Lot, N. Montet, R. Courtois, C. Touze, C. Lecomte.

Questions abordées :

Rappel de dates,
Mois de novembre : MOVEMBER,
Rencontre avec Mme Lechon, députée (RN),
Ecorando 24,
Projet de verger,
Temps de repas le midi à l'école élémentaire,
Projet d'animation BPJEPS de Julie Poirier,
Demandeurs d'emploi,
Prochain conseil municipal,
Convention de spectacle avec « Printemps Ô Proche-Orient »,
Projet de POC (sculptures en métal) à la Porte Toscane,
Attribution de logements sociaux.

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES

Rappel de dates :

- Mercredi 23 octobre, 17 h, salle du conseil : réunion avec l'association des Anciens combattants,
- Jeudi 24 octobre, 15 h : Mme Perrault-Archambault à la bibliothèque,
- Samedi 26 octobre, 10 h, bibliothèque : atelier de fabrication végétale,
- Jeudi 31 octobre, 18 h 30, SdF : AG de La Boule au Bib,
- Mois de novembre : MOVEMBER
- Samedi 02 novembre, 19 h 30, SdF : repas congolais au profit de Périgord Afrique Développement,
- Lundi **04 novembre**, 20 h 30 : **conseil municipal** (secrétariat : M. Faure, F. Larzinière, JM Lot),
- Mardi 05 novembre, salle du conseil, 17 h : conseil d'école.

Mois de novembre : MOVEMBER : les hommes du monde entier sont invités à se laisser pousser la moustache pendant 30 jours dans le but de sensibiliser l'opinion publique et de lever des fonds pour la recherche sur les maladies masculines telles que le cancer de la prostate ou celui des testicules, ainsi que sur les problèmes de santé mentale souvent tabous chez l'homme.

Rencontre avec Mme Lechon, députée : son attaché parlementaire a appelé ce matin pour nous prévenir qu'elle ne pourrait pas être présente.

Ecorando 24 : le dimanche 13 octobre, les bénévoles de l'association ont ramassé 25,5 Kg en 2 h sur 3,6 Km (72 Bouteilles de 33 cl et 75cl en verre, emballages divers, paquets de cigarette, mégots de cigarettes, cannettes en aluminium écrasées et non écrasées, poches papier restauration rapide, bouts de papier, bouts de plastique durs,

divers bouts de carton, papiers divers, poches et bouteilles en plastique, 2 enjoliveurs de roue, 1 vieux pull, 1 manche bois laissé près du conteneur du stade des Sermonces, etc.).

Quelques chiffres : 1 365,50 Kg ont été ramassés depuis la création de l'association (octobre 2017), 139, 10 kg depuis janvier 2024. 57 Km en Sport Santé en septembre 2024.

Nous avons invité les membres de l'association à un pot de l'amitié le vendredi 08 novembre à 18 h 30, salle du conseil.

Projet d'animation BPJEPS de Julie Poirier : Julie prépare son BPJEPS en alternance au service animation. Dans ce cadre, elle doit faire un projet de territoire. Elle propose la labellisation « Refuge LPO » du jardin de l'ALSH (coût de la labellisation : 85 €). C. Lecomte donne lecture des 15 points de la Charte des refuges LPO. Pour Julie, l'objectif est de valoriser l'investissement réalisé avec l'achat de la maison et du terrain destiné à agrandir l'ALSH. Le but est aussi de créer un espace où les enfants pourront s'investir dans une démarche durable, puisque le projet s'inscrit dans la durée, avec une labellisation sur 3 ans. Sont envisagés : des animations sur les oiseaux, la construction de nichoirs, la fabrication d'un hôtel à insectes, la mise en place d'un carré de biodiversité en collaboration avec le CPIE, réalisation d'un herbier, visite d'un lieu labellisé « Refuge LPO », etc.

Demands d'emploi : sur la commune au 1er octobre 2024 : 117 dont 91 indemnisables. Au 1^{er} octobre 2023 : 115 dont 94 indemnisables. Il y a deux ans : 117 dont 93 indemnisables.

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

Prochain conseil municipal : la date est fixée au **lundi 04 novembre** à 20 h 30 (secrétaire : M. Faure, sinon F. Larzinière, sinon JM Lot).

Convention de spectacle avec « Printemps Ô Proche-Orient » (festival Ôrizons) : la conteuse Claire Pantel (Cie « L'Air de Dire ») interviendra le mercredi 27 novembre à la salle des fêtes (de 9 h à 10 h et de 10 h 15 à 12 h) et le vendredi 29 novembre au Centre de loisirs (de 13 h 45 à 14 h 45 et de 15 h à 16 h). 210 élèves de l'école élémentaire bénéficieront de cette représentation. Le coût pour la commune est de 1 260 €.

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

Temps de repas le midi à l'école élémentaire : A. Sarlandie, se faisant la porte-parole de parents, nous avait dit que les enfants n'avaient que 10 minutes pour manger. A. Tournier est allée sur place et a assisté au repas : les enfants restent beaucoup plus de temps. En règle générale, c'est au moins 20 minutes. La responsable du service y est allée un autre jour et a fait le même constat.

Projet de verger : projet sur lequel travaille Sarah Dumas (« notre » alternante du BUT VTD). Sarah a rencontré Mme Sudret, qui nous loue la parcelle (1 800 m²) dans la continuité du restaurant scolaire. Elle est d'accord pour que nous y plantions six arbres fruitiers mais pas de figuier ni des arbres qui pourraient attirer guêpes et frelons. Il s'agira donc d'arbres fruitiers à coque et/ou exotiques.

Projet de POC (sculptures en métal) à la Porte Toscane : nous avons rencontré les deux créateurs de Savignac (qui travaillent à froid et à la main) qui nous ont fait une belle proposition : deux portes en métal (une Castel Focogano et une autre Champcevinel), une « allée » qui va de l'une à l'autre, bordée de six cyprès en métal. Le souci : 60 000 € !! Il nous faut faire baisser ce coût. Le GP est OK pour en prendre la moitié en charge. Nous retenons les idées suivantes : une hauteur moindre que ce qui est proposé (3, 5 à 4 mètres), les 2 portes et 3 cyprès (6 proposés).

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION

Attribution de logements sociaux : les différentes réformes des attributions de logements sociaux ont mis en lumière la nécessité de fixer un cadre plus précis. Chef de file de la politique intercommunale de l'attribution, la communauté du Grand Périgueux a la responsabilité de piloter la mise en œuvre de ces changements. Après plusieurs ateliers de travail sur le sujet, le GP a abouti à la rédaction de deux documents importants :

- La CIA (Convention Intercommunale du Logement) : quels ménages doivent être logés et où sur le territoire du GP pour garantir une mixité sociale,
- Un PPGDID (Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur de logement social) : établi pour 6 ans, il précise les lieux où les ménages peuvent avoir des renseignements et enregistrer la demande.

Nous devons délibérer pour soit :

- Un premier niveau : donner aux habitants des renseignements et les orienter vers les guichets enregistreurs,
- Un deuxième niveau de point d'enregistrement pour les communes qui assurent déjà ces missions dans les faits, ce qui est le cas de notre commune, à savoir : accueillir et informer les demandeurs, aider la personne à enregistrer sa demande en ligne et si besoin numériser les pièces à joindre, l'orienter si besoin vers des interlocuteurs spécialisés, suivre si besoin où en est la demande.

Nous proposons de retenir ce deuxième niveau.